

Certificat d'études primaires élémentaires.

Numéro d'inventaire : 1998.00196

Auteur(s) : Roger Lefèvre

Type de document : diplôme

Éditeur : Brochot (Bourg)

Imprimeur : Brochot

Date de création : 1935

Description : Feuille de papier de couleur beige pâle. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre brune. Papier brun collé sur les bords au verso.

Mesures : hauteur : 360 mm ; largeur : 260 mm

Notes : Certificat d'études primaires élémentaires délivré le 29 juin 1935 à Bourg, au vu de l'attestation d'examen du même jour. En-tête de l'académie de Lyon, département de l'Ain. Cadre de frise de rinceaux.

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Nom de la commune : Bourg-en-Bresse

Nom du département : Ain

Autres descriptions : Langue : Français

ill.

Lieux : Ain, Bourg-en-Bresse

ACADEMIE
DE
LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉPARTEMENT
DE
L'AIN

Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires

L'Inspecteur d'Académie du Département de l'Ain

Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882 modifié par la loi du 11 janvier 1910 ;

Vu les articles 254 à 262 de l'arrêté du 18 janvier 1887, modifié par l'arrêté du 19 juillet 1917 ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Lefèvre Roger
dans les conditions déterminées par les arrêtés sus-visés ;
Vu le certificat en date du 29 juin 1935, par lequel la
Commission cantonale de Bourg siégeant pour la session
de 1935, atteste que M^{me} Lefèvre Roger
né le 18 février 1923, à Bourg, département
de l'Ain, a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Etudes
primaires élémentaires, avec mention ⁽¹⁾ Très bien.

*Délivré à M. Lefèvre Roger
le présent Certificat d'Etudes primaires élémentaires pour servir et valoir
ce que de droit.*

Bourg, le 29 juin 1935.

Signature du Titulaire,

Pour l'Inspecteur d'Académie :

L'Inspecteur primaire délégué,

(1) Nom et prénoms.

(2) Indiquer la mention : Très bien, bien, assez bien ou néant.

